

**COMPTE-RENDU**  
**de la réunion du 6 AVRIL 2016.**

Étaient présents : Mme HURLIN Cathia, Mrs FISCHER Didier, MATHIEU Dominique, DE PAOLIS Sylvio, ZANGA Frédéric, et CUCHE Sébastien.

Représentant la majorité des membres en exercice.

Membres absents excusés : Mrs HOFF Jean-Pierre, BIZZARRI Pascal et DEBRIN Jean-Luc.

Membres absents :

**Délibération N° 2016 - 017**

**Budget COMMUNE.**  
**Affectation du résultat de l'exercice 2015.**

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2015, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	52 033,91 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	46 926,39 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	17 274,56 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	4 000,00 €
En recettes pour un montant de :	19 072,00 €

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	9 964,48 €
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	9 964,48 €
---	------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	7 310,08 €
---	------------

## Délibération N° 2016 - 018

### Vote des taux de la fiscalité directe locale. Année 2016.

Vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux identiques à 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le maintien des taux.

DECIDE de voter les taux des quatre taxes directes locales tels que proposés dans l'état :

- Taxe d'habitation ..... 15.99 %
- Taxe foncière bâti.....10.95 %
- Taxe foncière non bâti.....24.19 %
- CFE.....13.82 %

## Délibération N° 2016 - 019

### Vote du budget primitif COMMUNE 2016.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PARTICIPE à l'élaboration du Budget Primitif 2016 de la commune.

VOTE ce budget arrêté à :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 161 763 €

Recettes : 161 763 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 219 593 €

Recettes : 219 593 €

## Délibération N° 2016 - 020

### Vote du budget primitif EAU 2016.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PARTICIPE à l'élaboration du Budget Primitif 2016 annexe EAU.

VOTE ce budget arrêté à :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 16 637 €

Recettes : 29 855 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 27 275 €

Recettes : 29 994 €

## Délibération N° 2016 - 021

### Fixation de l'indemnité de Second Adjoint au Maire.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Madame HURLIN Cathia se retire de la séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire de fixer comme suit l'indemnité de fonction du Second adjoint au Maire : Taux de 67% de l'indemnité maximale d'Adjoint au Maire.

Après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer avec effet au 6 avril 2016, le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions à 67% de l'indemnité maximale d'adjoint.

## Délibération N° 2016 - 022

### Subvention allouée au collège de Delme.

Vote à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur le Principal du collège de Delme.

Monsieur le Principal sollicite une aide financière auprès des communes.

Cette aide permettrait de diminuer le coût de deux projets portant sur un voyage scolaire en Autriche et une opération « une semaine Santé-Citoyenneté ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'allouer au Collège de Delme une subvention de 150.00 €.

CHARGE Monsieur le Maire de mandater la dépense.

## Délibération N° 2016 - 023

### Travaux de remplacement des luminaires de l'éclairage public.

### Demande de subvention au titre du soutien à l'investissement du plan régional 2016.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du projet de travaux de remplacement des luminaires de l'éclairage public et du devis correspondant,

ADOpte le projet ;

DECIDE de réaliser les travaux comme suit :

Travaux de remplacement des luminaires de l'éclairage public.....19 122.60 €HT.

ADOpte le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total de l'Opération : 22 947.12 € TTC.

Autre financement attendu :

Programme AMITER : 50% restant à charge de la commune.

La part à la charge de la commune sera financée par fonds propres.

AUTORISE le Maire à faire acte de candidature pour adhérer au dispositif du plan régional 2016.

SOLLICITE l'octroi de la subvention au titre du soutien à l'investissement du plan régional 2016 s'élevant à 3 824.52 €.

## DIVERS

- Monsieur le Maire fait part aux conseillers des dernières informations au sujet du projet de commune nouvelle.
- L'assemblée décide de procéder en date du samedi 28 mai de 10H00 à 12H00 à la distribution des sacs translucides pour le tri sélectif.
- Les travaux de faucardage à la station de traitement sont prévus pour le 16 avril prochain. Les conseillers sont sollicités.
- Mrs Cuche, Bizzarri et Zanga sont désignés pour le retrait des commandes chez LEROY MERLIN.
- La commune va faire procéder à la destruction à tirs de corbeaux et de corneilles situés en bas de la rue En Braye. Ces nuisibles en nombre très important, occasionnent d'énormes dégâts dans les cultures et des nuisances sonores dans les deux villages.
- Le dossier AMITER pour le projet éclairage public a été adressé au Conseil Départemental.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée sur les dernières décisions prises par la commission départementale dans le cadre du schéma Départemental de Coopération intercommunale.

A Craincourt, le 18 AVRIL 2016.

Le Maire :  
Didier FISCHER

